

PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE 2026/2027

UN DOSSIER PAR ENFANT

Dépôt des dossiers et renseignements : Accueil Relations Familles – 1, rue du Dr Gallouëdec
Mairie Annexe – 2 place des Sablons LE MANS

Réservé à l'administration

N° Famille :

Date réception

Nom de l'enfant: Prénom: ☐ Garçon ☐ Fille
Né(e) le :/...../..... à Pays :

	Responsable 1 : Père / Mère / Tuteur	Responsable 2 : Père / Mère / Tuteur
NOM		
Prénom		
Né(e) le		
à (Ville et Pays)		
Adresse		
Téléphone		
Mail		
Profession		
Situation familiale	☐ Célibataire ☐ Mariés ☐ Pacsés ☐ Union Libre ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Veuf(ve)	

Si les parents sont séparés, la résidence principale pour l'inscription scolaire est fixée au domicile :

- ☐ de la mère ← OU → ☐ du père
☐ par jugement en date du ← OU → ☐ par consentement mutuel

Informations sanitaires : L'enfant a-t-il des problèmes de santé (allergies, asthme ou autre) ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui : bénéficie-t-il d'un Projet d'Accueil Individualisé ☐ OUI ☐ NON

L'enfant a-t-il besoin d'un accompagnement spécifique ? ☐ OUI ☐ NON

(aide humaine AESH sur temps scolaire ou périscolaire, matériel adapté, aménagement des locaux)

A-t-il une notification MDA ? ☐ OUI ☐ NON ☐ En cours Une allocation AEEH ? ☐ OUI ☐ NON ☐ En cours

Si oui fournir l'ensemble des notifications MDA et le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

INSCRIPTION dans l'école de secteur associée au domicile :

Ecole : Niveau :

Pour une rentrée en cours d'année scolaire, à compter du :/...../ 20.....

CAS PARTICULIERS : Si vous souhaitez une autre école REMPLIR LA PAGE 2.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. », je certifie que la demande d'inscription scolaire est effectuée conjointement et j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Date

Signature du ou des responsables légaux

Pièces à fournir Tout dossier incomplet sera refusé

Photocopies obligatoires : Aucune photocopie ne sera faite sur place

- ☐ Livret de famille (pages des parents et de chaque enfant)
ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois
- ☐ Toutes les pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- ☐ Justificatif de domicile où réside l'enfant :

Pour les locataires d'un bailleur social : dernière quittance de loyer du logement actuel

Pour les propriétaires et locataires d'un bailleur privé : fournir 2 justificatifs de domicile du logement actuel, datant de moins de 3 mois, parmi les documents suivants :

Attestation titulaire de contrat ou facture d'un fournisseur d'eau, de gaz, d'électricité ou internet, attestation d'assurance habitation

Pour toute autre situation : nous contacter

Les informations recueillies par ce formulaire sont enregistrées et traitées par la direction Education de la ville du Mans, qui en est l'unique destinataire. Ces informations servent uniquement à gérer les pré-inscriptions scolaires. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la page www.lemans.fr/mentions-legales.

CAS PARTICULIER
DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE 2026/2027

Réservé à l'administration

N° Famille :

Année de naissance

Nom / prénom de l'enfant :

Ecole souhaitée :

A compter de :

☐ rentrée scolaire 2026 / 2027



Date limite de dépôt du dossier le 22/05/2026

*Après cette date la demande ne pourra pas être étudiée
pour une scolarisation de l'enfant le 01/09/2026*

☐ en cours d'année scolaire à dater du :

Motif de la demande :

☐ **Frère ou sœur dans le même groupe scolaire (hors collège) en 2026/2027**

(NOM / Prénom / Date de naissance)

.....

☐ **Classe spécifique de Toute Petite Section :** pour 1 seule année scolaire, selon les places disponibles

☐ **Classe spécifique ULIS** (joindre la notification MDPH et le courrier d'attribution)

☐ **Assistant(e) maternel(le) domicilié(e) sur le secteur de l'école demandée** (fournir la photocopie d'un bulletin de salaire datant de moins de 3 mois et l'avenant au contrat précisant les jours et horaires d'accueil de l'enfant à compter du 1^{er} septembre 2026)

☐ **Autre motif étudié au cas par cas et justifié** (joindre obligatoirement un courrier explicatif et tout document pouvant appuyer votre demande)

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant. », je certifie que la demande de dérogation scolaire est effectuée conjointement et j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date

Signature du ou des représentants légaux

Cadre réservé à l'administration

Ecole de secteur :

Niveau :

Pièces manquantes :

Contact le :

DEROGATION

AVIS DE LA COMMISSION PRINCIPALE

☐ Favorable ☐ Défavorable

DATE

AVIS DE LA COMMISSION COMPLEMENTAIRE

☐ Favorable ☐ Défavorable

DATE

Signature et cachet de la Mairie

Courrier et certificat de préinscription envoyé le :

Accueil Relations Familles – Ville du Mans – 02 43 47 38 40 ou 02 43 47 37 97

Les informations recueillies par ce formulaire sont enregistrées et traitées par la direction Education de la ville du Mans, qui en est l'unique destinataire. Ces informations servent uniquement à gérer les pré-inscriptions scolaires. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez la page www.lemans.fr/mentions-legales.

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION aux activités périscolaires

INFORMATIONS SUR L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Ecole fréquentée : _____ Niveau scolaire : _____

Droit à l'image : j'autorise les prises de vues de mon enfant et leur utilisation par la Ville du Mans à des fins d'illustration pour l'ensemble de ses supports de communication : écrits et internet. ☐ OUI ☐ NON

RESPONSABLES DE L'ENFANT – PAYEUR DES ACTIVITES

Organisation de la garde	☐ Parents en couple payeur de la facture (un seul nom) : ☐ Parents séparés ☐ Facturation unique à M ou Mme : ☐ Double facturation (fournir <u>obligatoirement</u> le <u>calendrier de garde</u> avec facturation à la journée entière + <u>dossier du 2^{ème} parent</u>) ☐ Autre prise en charge :
Ressources : <i>Si vous ne cochez aucune case et ne fournissez pas vos justificatifs de ressources, le tarif maximum sera appliqué.</i>	☐ Allocataires CAF – N° Joindre la dernière attestation de paiement CAF pour mise à jour de votre QF par le Service chaque année dans le cadre de la convention Ville-CAF ☐ Allocataires MSA : Joindre la dernière attestation de paiement et de QF ☐ Non allocataires : Justificatifs à fournir selon votre situation → Se reporter au guide de rentrée
☐ Vous ne communiquez pas vos ressources et vous acceptez le tarif maximum	
Transmission des factures <i>Un seul choix possible</i>	☐ Envoi dématérialisé sur votre Espace Citoyen ☐ Envoi postal <i>Pour adhérer au prélèvement automatique, remplir un mandat de prélèvement</i>

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER LES ENFANTS

Pour les familles utilisant une société de garde d'enfants, préciser le nom de la structure et désigner obligatoirement une personne référente avec ses coordonnées.

M. ou Mme	NOM	Prénom	N° de téléphone

Je soussigné-e,

- Certifie l'exactitude des informations fournies,
- M'engage à prendre en charge les frais et transmettre toute modification de situation (allergies, adresse, départ de l'école...) au Service Education dans les plus brefs délais,
- Autorise la Ville à consulter mon quotient directement auprès de la CAF (faire un courrier en cas d'opposition)
- Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur l'Espace Citoyen

Date : _____

Signature : _____

Attention : se reporter aux règles de facturation sur le guide de rentrée

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES à partir du: _____

Inscription à l'ACCUEIL DU MATIN de 7h30 à 8h20 ☐ OUI ☐ NON

☐ occasionnel	Vous réservez selon vos besoins, 7 jours à l'avance sur votre espace Citoyen				
☐ réservations tous les	☐ lundi	☐ mardi	☐ jeudi	☐ vendredi	semaine paire / impaire

Inscription à la PAUSE MERIDIENNE AVEC REPAS ☐ OUI ☐ NON

☐ occasionnel	Vous réservez selon vos besoins, 7 jours à l'avance sur votre espace Citoyen				
☐ réservations tous les	☐ lundi	☐ mardi	☐ jeudi	☐ vendredi	semaine paire / impaire

Inscription à l'ACCUEIL DU SOIR à partir de 16h35 de la TPS maternelle au CM2 ☐ OUI ☐ NON

☐ occasionnel	Vous réservez selon vos besoins, 7 jours à l'avance sur votre espace Citoyen				
☐ réservations tous les	☐ lundi	☐ mardi	☐ jeudi	☐ vendredi	semaine paire / impaire

Inscription aux ETUDES SURVEILLEES de 16h35 à 17h35 à partir du CP ☐ OUI ☐ NON

Attention, vous ne pouvez pas réserver sur un même jour l'accueil du soir et les études surveillées

☐ occasionnel	Vous réservez selon vos besoins, 7 jours à l'avance sur votre espace Citoyen				
☐ réservations tous les	☐ lundi	☐ mardi	☐ jeudi	☐ vendredi	semaine paire / impaire

Inscription à l'ACCUEIL APRES ETUDES à partir de 17h35 à partir du CP ☐ OUI ☐ NON

Attention, vous ne pouvez pas réserver sur un même jour l'accueil du soir et l'accueil après études

☐ occasionnel	Vous réservez selon vos besoins, 7 jours à l'avance sur votre espace Citoyen				
☐ réservations tous les	☐ lundi	☐ mardi	☐ jeudi	☐ vendredi	semaine paire / impaire

A partir du CP uniquement : Vous autorisez votre enfant à partir seul après l'accueil du soir, les études surveillées ou l'accueil après études ☐ oui ☐ non

Inscription à l'ACCUEIL DE LOISIRS du mercredi et des petites vacances ☐ OUI ☐ NON

Se reporter au guide de rentrée pour l'ensemble des informations de fonctionnement des accueils de loisirs

☐ occasionnel	Vous réservez selon vos besoins, 7 jours à l'avance sur votre espace Citoyen					
☐ réservations tous les mercredis 	Attention, cochez une seule formule					
	☐ journée	☐ matin avec repas	☐ après midi sans repas	☐ accueil du matin	☐ accueil du soir	semaine paire / impaire
	8h30-17h30	8h30-13h30	13h-17h30	7h30-8h30	17h30-18h30	

A partir du CP uniquement :
 Vous autorisez votre enfant à partir seul après l'accueil de loisirs du mercredi ☐ oui ☐ non

Pour les enfants accueillis sur le centre des Etangs Chauds :

ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR : ☐ sur le centre des Etangs Chauds ☐ sur le centre de secteur

TRANSPORT : Arrêt demandé : ☐ aller ☐ retour